

# AIGUILLAGE

Plateforme de mobilité

## RAPPORT D'ACTIVITES 2017

**AIGUILLAGE** Plateforme de mobilité

160 Chaussée Jules César – 95130 LE PLESSIS BOUCHARD

TEL 09.50.03.06.80 FAX 01.34.50.79.87 MAIL [aiguillage.ps95@gmail.com](mailto:aiguillage.ps95@gmail.com)

Introduction	page 2
Présentation de l'association Aiguillage	page 3
Nos territoires d'intervention	page 4
Bilan de l'auto-école associative, année 2017	page 5
Un parcours représentatif	Page 10
Organigramme	

## Introduction

L'action éducative et sociale est classiquement observée au prisme de son coût pour la collectivité. Ce coût est indéniable et d'autant plus important que notre société néglige ses citoyens les plus en détresse, les plus en difficulté, les plus démunis.

Aujourd'hui, nous vous proposons de lire ce présent rapport d'activités, en gardant en mémoire un autre concept : celui des « coûts évités ».

Quelques chiffres (source : Direction de la Recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) pour illustrer ce concept :

- Prix de journée moyen en Maison d'Enfants à Caractère social : 160 euros.
- Prix annuel moyen d'une place en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale : 15000 euros.
- Coût moyen d'une journée d'incarcération en Maison d'Arrêt : 89 euros.
- Coût moyen d'une journée de placement en Centre Educatif Fermé : 700 euros.
- Coût d'une interruption volontaire de grossesse médicamenteuse : environ 200 euros, chirurgicale 600 euros.
- Coût annuel moyen d'un éducateur spécialisé en Prévention Spécialisée (frais de siège et de fonctionnement compris) : 83197 euros.

Si on considère que chaque éducateur accompagne environ 35 jeunes, le coût annuel d'un accompagnement est de **2377 euros**.

Tout au long de l'année 2017, les 3 équipes ont accompagné 293 jeunes et sont directement ou indirectement intervenues auprès de 827 personnes supplémentaires.

La plateforme de mobilité est intervenue auprès de plus de 300 personnes pour les soutenir dans l'acquisition de la mobilité au service de l'insertion sociale et professionnelle ou pour dispenser les règles de sécurité routière.

Chaque salarié de l'association contribue de sa place à l'éducation, la protection, la promotion... du public et des familles. En cela, il participe directement à l'évitement de coûts sociétaux.

## AIGUILLAGE, ses missions, son cadre institutionnel, ses administrateurs et son personnel.

### Les missions d'Aiguillage.

L'association AIGUILLAGE est née en 1971 et s'est d'emblée inscrite dans le mouvement alors naissant de la Prévention Spécialisée. Depuis 2016, elle a diversifié ses activités vers le champ de la mobilité ; notamment avec la création d'une auto-école sociale (et d'une plateforme de mobilité en devenir) destinée à tous les publics précaires.

S'agissant de la Prévention Spécialisée, les éducateurs s'adressent à un public préadolescent, adolescent et jeune majeur dans leur milieu naturel de vie : quartiers, rues, lieux publics, établissements scolaires et plus généralement tous les lieux de regroupement. Leurs méthodes d'intervention, leurs outils, leur réseau partenarial évoluent en fonction du visage et des besoins du public.

### Le Conseil d'Administration, l'équipe, ses membres et son fonctionnement.

Le Conseil d'Administration est composé de 10 membres actifs dont les fonctions professionnelles, passées ou présentes, les placent en prise directe avec les problématiques de la jeunesse de nos territoires d'intervention.

Au 31 décembre 2017, AIGUILLAGE compte 16 salariés (15,5 ETP). 10 éducateurs spécialisés, une enseignante de la conduite automobile, un agent d'entretien, une secrétaire comptable, une coordonatrice de la plateforme de mobilité, une adjointe à la direction et une directrice.

Depuis septembre 2017, l'équipe de la plateforme est renforcée par une volontaire du service civique, adjointe à l'enseignante.

La grande majorité des personnels ont suivi des formations durant l'année 2017 : formation initiale d'Éducateur Spécialisé, formation liée à la prévention de la radicalisation, formation à l'analyse systémique, formation à la gestion des fonds européens et formations administratives.

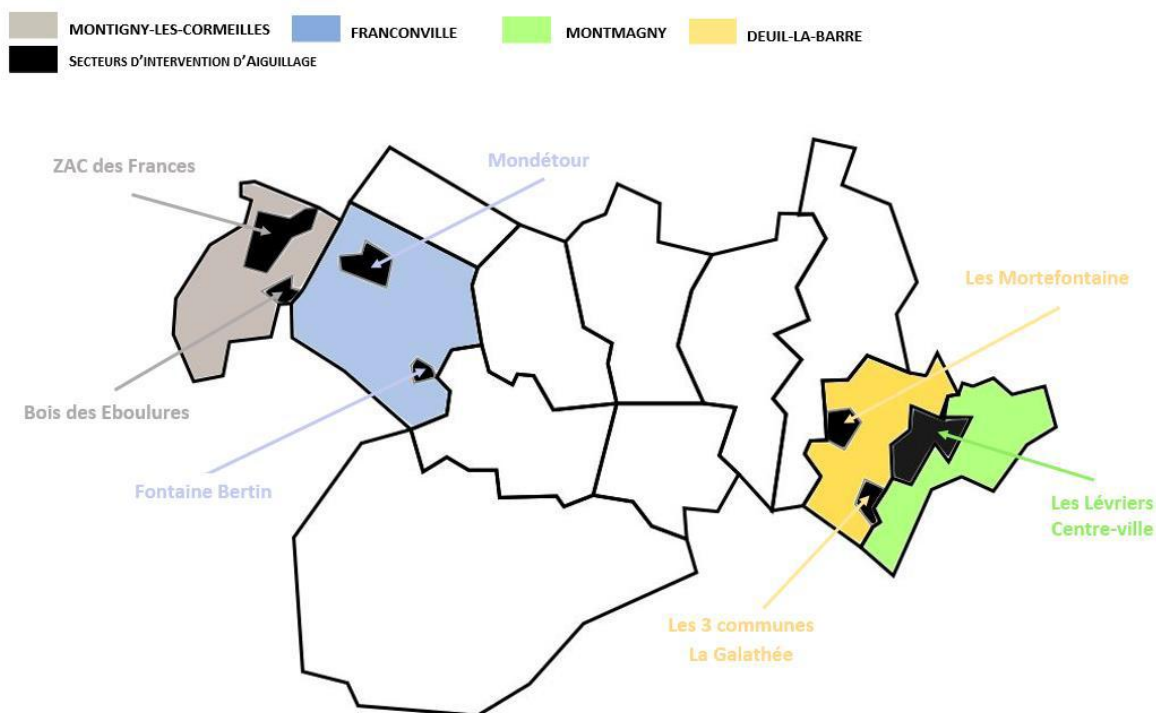
Enfin, durant l'année, les équipes éducatives ont bénéficié de réunions de synthèse et d'ateliers d'analyse des pratiques. Nous sommes convaincus du caractère indispensable de ces espaces de réflexion et de prise de distance.

## Les territoires d'intervention

### De la prévention spécialisée

Les territoires d'intervention des équipes sont contractualisés avec les communes, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale « Plaines Vallées » et « Val Parisis », et le Conseil Départemental. Ils sont définis en fonction des besoins repérés par des diagnostics croisés.

### Secteurs d'intervention d'Aiguillage



### De la plateforme de mobilité

La plateforme de mobilité a vocation à terme à intervenir sur l'ensemble du territoire du Val d'Oise. A ce jour, elle développe ses outils sur les communes de l'EPCI Val Parisis et sur les communes de Deuil-la-Barre et de Montmagny.

# Bilan de l'auto école associative, année 2017



## Présentation générale

Depuis le 17 février 2016, Aiguillage est agréée auto-école associative.

Des créneaux quotidiens de code de 2 heures sont proposés. La pédagogie mise en place par l'enseignante auto-école diplômée BPCASER permet à chacun de progresser à son rythme et de limiter au maximum les échecs aux examens. Elle a conçu des outils spécifiques et varie les supports d'apprentissage afin que tous les élèves, quelques soient leurs difficultés accèdent aux connaissances requises. Ainsi, elle commence chaque séance par un réel cours et c'est après qu'elle se soit assurée de la compréhension de chacun qu'elle propose des séries de questions.

Depuis le mois d'octobre, elle est ponctuellement secondée par un second enseignant qui intervient avec un statut d'auto-entrepreneur. Il prend en charge quelques heures de cours pratique par semaine.

En septembre, une volontaire du service civique est venue compléter l'équipe. Elle reçoit individuellement les élèves les plus en difficulté afin de les familiariser avec le vocabulaire spécifique du code de la route.

L'ensemble du dispositif est orchestré par une coordinatrice qui assure également le lien avec le réseau partenarial.

Les principaux obstacles à la progression de certains élèves sont de 2 ordres :

- L'assiduité ; très révélatrice de l'incapacité de certains à respecter leurs rendez-vous, tenir leurs engagements dans la durée, et à se focaliser sur leurs objectifs. L'auto-école est alors un excellent support pour les accompagner vers plus de régularité. En cela, au-delà même de l'obtention du permis de conduire, ce dispositif est un réel outil éducatif à part entière.
- Les difficultés cognitives que nous tentons de surmonter par la pédagogie et l'accompagnement mis en œuvre.

Ainsi, les limites cognitives et la difficulté à s'engager durablement dans un projet expliquent l'écart entre le nombre d'inscrits et le nombre de passages aux examens au 31 décembre 2017.

Enfin, nous avons également fait le choix de partager nos compétences en matière de sécurité routière avec l'ensemble de nos partenaires. Durant l'année, l'équipe a participé à 2 actions basées sur la prévention routière et la lutte contre les rodéos sauvages organisées par des établissements scolaires.

## *Bilan Annuel d'Activité*

*(conformément à l'annexe à l'arrêté du 8 janvier 2001)*

### 1) Identité de l'association

1-1 Association AGUILLAGE

1-2 Nom du Président : Joël PLOUCHART ; Nom de la personne mandatée : Nathalie LIENARD (Directrice de la structure)

1-3 Adresse du local d'enseignement : 8 rue Louis Braille à Deuil-la-Barre

1-4 Adresse du siège de l'association : 160 Chaussée Jules César au Plessis Bouchard

09 50 30 16 34

[aiguillage.ps95@gmail.com](mailto:aiguillage.ps95@gmail.com)

### 2) Identification de l'action

2-1 Nom de l'action : Lever les freins à l'insertion par une plateforme de mobilité citoyenne.

2-2 : Durée de l'action : Action pérenne

2-3 : Caractéristique des publics concernés ; nombre de personnes relevant :

- des dispositifs d'insertion : 27
- de situation de marginalité ou de grande difficulté sociale : 18
- d'une prise en charge de l'aide sociale : 9

### 3) Budget

3-1 : Coût total de l'action : 84 489 euros

3-2 : Financement de l'action : montants et organismes financeurs

#### a) Financements publics

- Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance : 15000 euros
- Politique de la ville : 20000 euros
- EPCI ValParisis : 20000 euros
- Préfecture du Val d'Oise : 4000 euros
- Mairie de Montigny-lès-Cormeilles : 10388 euros



b) Autres financeurs :

- Participation des élèves : 17684 euros
- Aide ASP CAE : 5131 euros
- ASP Service civique : 530 euros

4) Convention :

- Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance : 11 mai 2017
- Politique de la ville : 19 mai 2017
- EPCI ValParisis : 17 mars 2017
- Préfecture du Val d'Oise : 1 août 2017

A ce jour, la plateforme de mobilité reçoit des jeunes et des adultes orientés par différents acteurs associatifs et institutionnels Valoisiens :

- Missions Locales
- Associations de prévention spécialisée
- Ecole de la 2<sup>ème</sup> chance
- Le PIJ de Montigny
- Conseillers services emploi intercommunaux
- Les structures d'Insertion par l'Activité Economique
- Objectif emploi/Pôle emploi:
- Les CCAS

5) Bilan de l'action

Préparation à l'épreuve théorique générale : 54

Préparation à l'épreuve pratique catégorie B : 18

- 14 codes obtenus
- 9 permis obtenus

Les personnes qui ont intégré la plateforme continueront leurs parcours durant l'année 2018.

L'auto-école a délivré 2324 heures de cours de code individuels et collectifs et 234 heures de cours de conduite.

## **Actions de prévention routière**

Durant l'année, nous avons participé à plusieurs manifestations de prévention routière et de lutte contre les délinquances routières.

Les sollicitations sont parvenues :

- De la Préfecture du Val d'Oise
- Du collège de l'Épine Guyon et du lycée Jean Monnet de Franconville
- Des équipes éducatives de l'association

En fonction des contextes et des publics, nous avons conçu des projets, seuls ou en partenariat afin de sensibiliser les jeunes publics aux risques de la route et des addictions.

Dans ce cadre, 8 jeunes, filles et garçons, ciblés ont bénéficié d'une action « Prévention routière 2 roues » et des actions de Prévention Routière générale ont été menées dans un des collèges et lycée de la ville de Franconville (soit environ 280 élèves).

## Un parcours représentatif

### La mobilité au service de la valorisation

Paul est connu de l'association depuis l'âge de 12 ans. Il a participé à plusieurs séjours éducatifs et à de nombreux chantiers. Son parcours scolaire est complexe, il a suivi plusieurs formations professionnelles avortées. En 2016, l'équipe l'oriente vers une structure d'insertion par l'économie, il y restera 8 mois durant lesquels il affine son projet professionnel. Plusieurs pistes se dessinent mais toutes nécessitent l'obtention du permis de conduire.

En conséquence, Paul a été orienté vers l'auto-école associative. Ce dernier, ayant perdu l'habitude des situations d'apprentissage, a dû faire énormément d'efforts pour acquérir le code. Il est passé par des phases de découragement et d'abandon. L'équipe éducative et les personnels de la plateforme de mobilité ont dû user de patience et de persuasion pour convaincre Paul de ses capacités à réussir. Il a finalement réussi l'examen du code dès la 1<sup>ère</sup> présentation, en faisant très peu de fautes. L'épreuve de conduite s'est déroulée avec la même facilité.

Ces réussites successives ont permis à ce jeune de reprendre confiance en lui. Cette revalorisation lui a donné des ailes. Dans la foulée, il a trouvé un emploi en CDI et s'est installé avec sa compagne.

## Organigramme au 1<sup>er</sup> janvier 2018

